

**Compte-rendu et relevé partiel des discussions de la
Réunion plénière n°6 du Projet Alimentaire Territorial
Val de l'Eyre – Bassin d'Arcachon
10 octobre 2019**

Lieu : Mairie de Mios

Animation et secrétariat assurées par le Collectif Aliment-Terre

*Liste des participants en annexe 1
(avec sigles et acronymes développés)*

Prochaine rencontre :

La semaine du 03 au 07/02/2020

à Salles

**Thème à choisir : création d'un espace test agricole et/ou la thématique non encore
abordée de la transformation et la distribution alimentaire**

Objectifs de la réunion :

Lors de la dernière plénière du 6 juin 2019, il a été unanimement décidé que le Collectif apportera des propositions concrètes à la prochaine plénière quant à la création d'un « point relais local d'accueil-accompagnement à l'installation-transmission ». Son objectif sera de faciliter l'installation-transmission sur le territoire du Val de l'Eyre Bassin d'Arcachon via la mise en réseau, la médiation, l'apport de connaissance sur ce sujet.

La discussion porte donc sur le type de structure ou dispositif, les étapes de montage, les financements possibles et la gouvernance (collectif Aliment-Terre, représentants des collectivités locales, acteurs institutionnels et associatifs).

Mot de bienvenue d'Eric Pain

Maire de Mios, vice-président du Sybarval

M. Pain a décrit les enjeux de sa commune en s'appuyant sur les réflexions qui ont mené à l'actuel PLU, le seul « PLU déconstructif » du pays BARVAL (de 1026 ha à 946 ha en zone U ; de 1154 ha à 1317 ha en zone A). Il insiste sur le type d'agriculture à développer : l'agriculture de proximité, locale (« au service des citoyens », « qui permette une meilleure valorisation des produits », « une agriculture rentable, dont on peut en vivre ») et non l'agriculture intensive. Un inventaire de l'existant a été fait autour de chaque hameau, avec quelques coupures d'urbanisation en N et A, des sortes de « ceintures agricoles autour des hameaux ». M. Pain a aussi insisté sur le SCOT dont la composante agricole sera une partie essentielle (avec aussi un inventaire du foncier agricole). Un point de vigilance est porté sur le risque du mitage si on ouvre à la construction des bâtiments à usage d'habitation pour les agriculteurs nouvellement installés (certaines activités agricoles peuvent nécessiter d'habiter sur place comme l'élevage).

Enfin, le maire décrit le besoin d'aide vis-à-vis de l'accueil et l'accompagnement des candidats à l'installation agricole ; mais qui porte ? qui finance ? comment coordonner les acteurs ?

Mot d'ouverture de Jean-Marc Louvet,

Membre du Collectif Aliment-Terre

(cf. annexe 2)

Relevé de décisions : points saillants

Les participants ont évoqué différentes pistes de travail pour la création du point relais local :

- Créer un GIP (Groupement d'Intérêt Public). S'inspirer du montage de la structure PQNA (Pays et Quartier de Nouvelle-Aquitaine). Les financements ne doivent pas être uniquement publics et la mission doit être d'intérêt général.
- Créer un autre type de structure : SCIC (Société Coopérative d'Intérêts Collectifs) ? Association ? Le Collectif Aliment-Terre pourrait en être porteur ?

Un point de vigilance est porté sur la nécessité que la structure ou le dispositif conserve « l'ADN », l'esprit et les ambitions du PAT tel qu'impulsé par le Collectif Aliment-Terre.

Concernant les financements, les pistes de financements privés et publics sont à étudier (co-financements). Par exemple, il est proposé d'étudier la possibilité de demander des fonds Leader via le pays Barval. Le Programme National pour l'Alimentation peut être aussi une piste (fin de l'appel à projets le 25/11/2019).

Il a été décidé de lancer une étude de faisabilité de la création d'une structure ou d'un dispositif. L'agence BA2E aidera gratuitement le Collectif Aliment-Terre dans cette étude. Thibaut Laporte se renseigne pour voir s'il reste des financements LEADER.

Les avancées seront présentées à la prochaine plénière.

Relevé des discussions

Jean-Roland Barthélémy (CAT¹) et Cyril Perpina (CAT) annoncent l'objectif visé par cette première discussion en plénière : mettre sur pied une structure permettant l'accueil des porteurs de projets agricoles et la médiation auprès des collectivités locales (« la compétence agricole est la plupart du temps hors de leurs champs de compétence »). L'idée serait d'embaucher un temps plein et d'avoir un lieu « pour poser l'ensemble des difficultés et opportunités pour une installation réussie sur le pays BARVAL ».

Cyril Perpina (CAT) lit le mail envoyé par une porteuse de projet agricole qui souhaite s'installer en élevage à Andernos.

Elle est très inquiète car, au bout de 3 ans, malgré le fait que la mairie soit prête à aider voire investir, il reste des blocages : des contraintes règlementaires et techniques apparaissent tardivement dans le dossier (par ex. blocage sur l'accès foncier).

« Ce sont des points que l'on pourrait débloquent en amont pour faire gagner du temps à tout le monde ». « Il faut fluidifier l'installation de jeunes agriculteurs » ; « avoir une porte à laquelle frapper » ; « simplifier, centraliser au niveau ultra-local ».

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : au bout de cette réunion, il nous faut définir le type de structure et éventuellement donner des modalités de financement préférentielles, et les étapes de montage. Cela fait 3 plénières qu'on discute de cette question de l'installation, c'est un point bloquant essentiel. Nous devons trouver des solutions pour avancer.

Eric Coignat (adjoint mairie Andernos) : sur ce cas typique [le mail lu précédemment], il y a un certain nombre de contraintes qui sont découvertes à la dernière minute. La problématique n'est pas que sur le foncier. Il faut recenser toutes les contraintes locales pour l'installation.

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : vous pensez que si ce lieu existait [le point relais local], cela aiderait ?

Alexandra Gaulier (déléguée planification urbaine mairie de Mios) : oui, nous traitons chaque année près de 150 permis de construire pour des maisons ; nous sommes aguerris. Mais à chaque fois que c'est un projet agricole, c'est un cas très singulier.

Cyril Perpina (CAT) : parfois dans les PLU, ce sont des petites choses qui bloquent.

Bernard Soubiran (élu délégué environnement mairie de Mios) : oui, surtout que ce sont des choses dont on n'a pas l'habitude.

Didier Bagnères (premier adjoint, délégué urbanisme mairie de Mios) : lorsqu'on construit les PLU², on ne connaît pas les contraintes initiales des porteurs de projets, d'où des blocages supplémentaires.

Cyril Perpina (CAT) : typiquement, pour construire une grange pour garer un tracteur, il y a nécessité règlementaire de mettre en place des raccordements, mais ce n'est pas forcément nécessaire pour l'activité en elle-même. Cela peut bloquer des installations. L'objectif de ce bureau sera donc de déceler ces points, ces nœuds.

Didier Bagnères (délégué urbanisme mairie de Mios) : il y a rarement une relecture des PLU faite par les agriculteurs ; cela pourrait être une idée...

¹ Collectif Aliment-Terre

² Plans Locaux d'Urbanisme

Alexandra Gaulier (déléguée planification urbaine mairie de Mios) : dans la planification urbaine, la commande de départ est la maîtrise de l'urbanisation... et pas l'agriculture.

Amandine Naudy (CAT) : juste je fais une pause, je suis inquiète et rassurée à la fois. On commence à avoir des élus autour de la table mais on perd quelques personnes ressources sur cette histoire : des partenaires et des financeurs potentiels.

Cyril Perpina (CAT) : je trouve cela logique. C'est une préoccupation locale, nous parlons du territoire dont les élus s'occupent, nous nous détachons un peu du département auquel sont rattachés les autres structures qui ne sont pas là aujourd'hui.

Damien Toublant (CAT) : et puis, elles nous suivent, même sans être là spécifiquement aujourd'hui.

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : mais par exemple, l'Etat, on ne les a pas ici ?!

Damien Toublant (CAT) : si si, PQNA³ est là.

Zoé Pujol (chargée de mission PQNA) : la structure que je représente, Pays et Quartier de Nouvelle-Aquitaine (PQNA) travaille avec eux [l'Etat] ; nous sommes un centre de ressources et nous animons les démarches alimentaires de territoire à l'échelle de toute la Région Nouvelle-Aquitaine. On est peu de salariés, on essaie de se partager. En toute honnêteté, même s'ils [l'Etat] ne sont pas là, ils préfèrent savoir que les locaux sont là. Et, puis nous nous passons les informations. Une fois que votre projet sera davantage construit, ce sera plus simple.

Jean-Marc Louvet (CAT) : oui, je ne me fais pas trop d'inquiétudes sur le fait que les institutions ne sont pas forcément là. Elles nous suivent. A la dernière plénière, c'est le directeur de la SAFER qui a poussé l'idée d'une structure « relais local ». Et les représentants de la chambre d'agriculture se sentaient concernés aussi.

Sylvie Ducasse (CAT) : j'entends que les collectivités sont sollicitées par des porteurs de projets individuels et morcelés. Il faudrait peut-être penser à les regrouper, à les accompagner vers l'idée de collectif agricole. Ceci pourrait être développé dans une vision de projet de protection sur un territoire, au-delà des projets individuels. On pourrait développer une vision plus territoriale, et plus environnementale.

Marie-Hélène Ricquier (Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon) : il y a des terrains communaux sur lesquels pourraient s'installer des projets de plus grande ampleur (exemple d'une ancienne exploitation agricole sur Andemos et sur Lanton).

Cyril Perpina (CAT) : je vous présente ce à quoi on a pensé :
La structure ou le dispositif serait animé par au minimum 1 personne, dans un lieu itinérant (dimension locale, facilite la prospection foncière). Les missions que l'on propose :

- Collecter des informations foncières, auprès des mairies, des propriétaires privés, de la SAFER
- Accueillir des jeunes (les aider à ce que le projet soit sous une forme intelligible)
- Accompagner, réseauter, mettre en relation avec tous les partenaires du parcours d'installation : être l'interlocuteur des différents partenaires ; par ex. pour aider à ce que les PLU soient plus agricole-compatibles / comment signer un bail rural ? quel contrat ?

³ Pays et Quartier de Nouvelle-Aquitaine

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : pour l'instant, ça tourne à vide, il n'y a pas assez de producteurs pour les cantines, problème de fourniture locale. Petit à petit, il faut s'orienter vers l'accompagnement d'un vrai réseau.

Elu Andernos : je pense qu'il faudrait une structure territoriale ; raisonner plus sur le territoire qu'à l'échelle d'une commune. La structure ne doit pas aller dans chaque mairie pour expliquer. Bien que cette problématique de l'agriculture soit un volet important du Scot aujourd'hui, c'est trop tôt pour que les mairies se saisissent des enjeux.

Cyril Perpina (CAT) : justement l'idée de l'itinérance, c'est pour être au plus près des communes. On avait pensé à un lieu fixe et une permanence itinérante pour mailler le territoire.

Jeanne Duprat (maraîchère, CAT) : oui je suis d'accord sur le périmètre intercommunautaire, mais la réalité va être vite le contraire. Je suis maraîchère à Biganos, je vends via l'Amap Cœur Bassin et je suis allée récemment au marché des plantes à Arès. Tout le monde voulait venir sur la ferme. Tout le monde voulait des produits comme ceux que nous produisons. Mais malgré tout et malgré moi, je suis obligée de sectoriser. Il y a déjà tellement de demande à Biganos... mais, grâce à la multiplication des installations, on va arriver à fournir les autres communes qui ont moins de terres. Mais pour l'instant, si quelqu'un s'installe à Mios, il va vendre à Mios. Au démarrage, il n'y a pas de résonance sur tout le territoire.

Elu Andernos : oui, on vise à long terme...

Jeanne Duprat (maraîchère, CAT) : sinon, la définition du profil du poste est assez complète mais à mon sens, il y a peut-être un peu trop de compétences. Des choses se recoupent ; par exemple, on pourrait déléguer la partie ficelage administratif à l'AGAP, on serait plus efficace. Marlène [Gaspé, animatrice de l'AGAP] vient et aide à dresser des dossiers. La personne en poste est plus locale, plus réseau et moins sur l'administratif.

Jean-Marc Louvet (CAT) : oui l'idée est de créer un maillage avec les autres territoires, et de ne pas être en concurrence... je suis d'accord, il faut avoir une vision à long terme.

Hervé Georges (maraîcher, CAT) : sur toute terre agricole, on a le droit de construire certaines choses sous certaines conditions. Il faut que ce point relais puisse trouver les appuis juridiques pour accompagner les porteurs de projets et les communes.

Alexandra Gaulier (déléguée planification urbaine mairie de Mios) : oui, c'est long, et tellement spécifique.

Hervé Georges (maraîcher, CAT) : le poste peut rester assez général, mettre en relation et mobiliser les compétences des acteurs existants.

Zoé Pujol (PQNA) : tout ce que vous avez essayé de dresser comme constat au début, tout ça avec les réalités locales, j'ai l'impression que c'est exactement ce qu'on fait à l'échelle régionale. Sous la forme d'un GIP (Groupement d'Intérêt Public). C'est une structure qui permet de rassembler les gens au-delà de l'éloignement géographique. A partir de là, notre but : faire le lien entre les acteurs ; à aucun moment, on remplace mais on fluidifie l'info. L'idée est de rendre plus disponible les connaissances, les contacts à travers un réseau que vous pouvez animer. Faire du lien.

Jean-Marc Louvet (CAT) : oui on peut s'inspirer du GIP.

Zoé Pujol (PQNA) : le GIP PQNA s'est monté en 2002 sur le périmètre de la Région ex Aquitaine ; c'était à l'époque pour mettre en place les Pays. La volonté était d'accompagner le déploiement des politiques publiques.

Peut-être que vous pouvez faire de l'animation auprès des mairies qui ont déjà de l'expérience. Organiser des groupes d'échanges entre collectivité pour accompagner de la montée en compétences progressive des collectivités.

Véronique Bauget (Terre de Liens Aquitaine) : le profil de poste est par rapport aux besoins des porteurs de projets ; toutes les structures citées ont une parcelle de réponse au besoin. Et l'accès aux réponses n'est pas forcément lisible, facile. Cela suppose de l'ingénierie : qui signe le contrat de travail et qui paye ? Dans les différentes réflexions PAT, il y a besoin d'une nouvelle catégorie de chargé de mission ; pour l'instant chacun s'accorde sur l'idée d'un chargé de mission « capacité alimentaire, gouvernance alimentaire » qui pourrait faire ce lien entre les différentes structures compétentes.

Foncier : SAFER

Accueil des porteurs de projets : Chambre d'agriculture.

Réseau et partenaires : connaissance fine du territoire

Il faut déjà mettre en musique l'existant ; médiation, orientation au niveau communautaire.

A Terre de Liens, je fais aussi du primo-accueil ; nous sommes des personnes ressources. Il faut savoir ce qui est pertinent dans le parcours à l'installation. Nous avons d'ailleurs produit une plaquette sur la question du foncier pour les collectivités. Il ne faut pas créer l'info mais rendre disponible et mettre en musique.

Julie Lailliau (doctorante CD33) : je peux témoigner, j'ai été actrice au Groupement d'Agriculteurs Biologique (GAB) de Vendée. Il y a une autre question importante : les débouchés. Le porteur de projet doit avoir une connaissance des débouchés. Même s'il s'agit d'une agriculture de proximité, c'est bien d'avoir une connaissance un peu plus macro, sur un territoire un peu plus vaste.

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : des expériences existent autour de l'accompagnement à la recherche de débouchés...

Représentante de Biocoop : comme les pépinières ?

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : oui, c'est un lieu où un agriculteur peut tester son projet sans prendre immédiatement les risques de son installation ; comme Porte-Greffe

Mérodie Thinon (animatrice de Porte-Greffe) : le test peut durer de 1 à 3 ans : nous sommes sur des installations à petite échelle.

Véronique Bauget (Terre de Liens Aquitaine) : ce dispositif fait gagner en compétence et en crédibilité.

Amandine Naudy (CAT) : nous sommes tous d'accord que les structures et informations existent mais l'intérêt de ce point, c'est d'humaniser les choses, car l'optimisation des moyens a montré ses limites ; nous avons juste besoin d'un humain. Et le deuxième point, c'est au niveau de l'éducation : ne pas oublier le lien éducation – agriculture/alimentation (avec les actions sur les petits espaces publics). Il y a déjà pas mal de travaux d'instituteurs déjà existants.

Frédérique Caignard (CAT, cuisinière Ecole Montessori) : Montessori fait le test avec les enfants : composteur, poulailler, etc.

[...]

Thibaut Laporte (BA2E) : nous ne faisons pas d'accompagnement des projets agricoles, ce n'est pas le réseau que l'on a. Par contre nous accompagnons des projets économiques, des projets de développement durable. Dans l'ingénierie financière, il faut identifier des besoins clairs, c'est votre cas. Par contre il y a des petites choses à caler sur les relais partenariaux et sur l'offre de services qu'il faut bien définir. Et, surtout, comment pérenniser ?

Le cadre fléchera les financements.

Dans le programme Leader, il n'y a plus trop de fonds, mais il y a un volet accompagnement sur les études de faisabilité ou sur la première phase de lancement. Quand je distribuais des sous avant, on regardait la pérennité ; on regardait si les structures avaient leur propre moteur économique ; cela peut être par exemple des prestations, aux mairies (« relecture agricole » des PLU). Mais il ne faut pas compter uniquement sur les subventions, il faut pouvoir s'en passer. La COBAN peut financer une mission de recensement par exemple et de l'autre côté, Andernos peut demander une relecture du PLU sous l'angle agricole ; ce ne sont pas des financements qui se heurtent. Les communes et intercommunalités peuvent financer des actions qui se complètent, des actions de différente nature.

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : mais il y a un problème de fond, si on est dans des missions au coup par coup, nous aurons une structure fragile. C'est là le recul qu'il faut prendre par rapport à l'offre de service. Il faut construire une armature d'offre de services sur long terme.

Jean-Marc Louvet (CAT) : nous partageons le constat lors de la dernière plénière, il y a un manque de relai local des différents acteurs. Alors si tout le monde soutient cette idée, l'idée serait que ces acteurs cofinancent. On ne veut pas passer notre temps à chercher des fonds. On demande à l'Etat, aux institutions, aux communes pour ce projet. Combien met chaque commune ? Chaque institution ?

Véronique Bauget (Terre de Liens Aquitaine) : je ne vous conseille pas de faire une association. A Terre de Liens, tous les ans, on cherche les moyens de se pérenniser. Et ces types de besoin identifiés sont partout les mêmes.

Je reviens sur ce que je disais. Dans le cas de ce PAT, les structures doivent aller au bout de la démarche : créer un chargé de mission transversal sur la souveraineté alimentaire des territoires. Cela rendrait poreux la sectorisation dans l'organigramme des collectivités. Comme ce qu'on avait créé à l'époque pour les Agenda 21.

Quelle structure porterait ce poste ? Le syndicat de pays ?

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : le pays Barval n'a pas la capacité juridique de porter. Il faut quelque chose qui regroupe les 3 communautés. Le Sybarval ?

Eric Coignat (adjoint mairie Andernos) : non il s'occupe juste du Scot.

Marie-Hélène Ricquier (Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon) : le conseil de développement du pays Barval ?

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : le pays n'est pas créé ; ce sont des personnes rattachées aux intercommunalités.

Thibaut Laporte (BA2E) : c'est le projet qui fait le financement. « Chez qui ça va, ça se fait tout seul ». D'abord le projet !

Zoé Pujol (PQNA) : si vous allez vers l'idée d'un chargé de mission agriculture-alimentation, il y a le financement PAT du Programme National pour l'Alimentation.

Jean-Roland Barthélémy (CAT) : on passe plus de temps à chercher de l'argent ; il faut une structure simple et durable.

Véronique Bauget (Terre de Liens Aquitaine) : vous pouvez aller chercher juste l'argent du Ministère de l'Agriculture pour lancer la dynamique ; après lorsque le plan sera construit ; il y a de bonnes chances de pérenniser. Ces PAT doivent être dans les chartes construits avec les citoyens.